



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Avocats

Question écrite n° 2767

### Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le garde des sceaux, ministre de la justice de bien vouloir l'informer des suites qu'il envisage de donner au rapport relatif à la reorganisation de la profession d'avocat, établi à la demande de l'Ordre des avocats.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il est exact que, à la demande du conseil de l'Ordre des avocats à la cour de Paris, un membre de ce conseil a établi un rapport sur la réforme des professions juridiques et judiciaires. Les conclusions de ce rapport appartiennent donc au conseil de l'ordre qui a mandaté son auteur et s'incrivent, plus généralement, dans la contribution du barreau de Paris aux réflexions menées par la profession d'avocat sur son avenir. Ce n'est qu'au vu des propositions qui lui seront faites par les professions concernées, notamment les avocats et les conseils juridiques, que la Chancellerie déterminera ses orientations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2767

**Rubrique :** Auxiliaires de justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 septembre 1988, page 2572